La Plaine africaine au cœur de Lyon

Le Parc de la Tête d'Or connaît une transformation spectaculaire.
La Plaine africaine s'étend sur 2,5 ha entre le canal de la Rize, le théâtre de Guignol et les enclos des Primates.
Girafes, zèbres, antilopes, autruches et flamants roses vivront en liberté dans une savane "lyonnaise".

L'aménagement paysager, conçu par les architectes du groupe Ellipse et les paysagistes de l'agence Jacqueline Osty, concourt à l'épanouissement des animaux (respect des exigences biologiques de chaque espèce, conservation des espèces menacées, programmes d'élevage européens - EEP) tout en assurant la sécurité des visiteurs.

VILLE DE LYON

La Tête d'or, l'évasion nature au cœur de la ville.

Le domaine de la Tête d'or est inscrit dans l'histoire des Lyonnais. A travers le temps, ce territoire fut d'abord un lieu de rencontre investi spontanément par la population, avant d'attirer l'attention des autorités qui décidèrent d'exploiter ses immenses étendues de verdure.

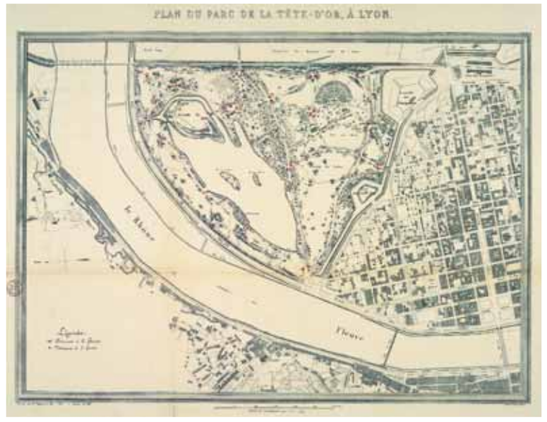

Plan du parc - 1885

Exposition universelle de Lyon - 1894

UN LIEU DE RENCONTRE

A l'origine, le terme de la Tête d'or englobe aussi bien le terrain et son bois que la ferme qui s'y trouve. C'est un lieu très apprécié des citadins qui s'y rendent pour boire du lait, contempler les bœufs, les poules et les moutons.

Dès le 18e siècle, les terrains du futur parc sont très appréciés : on aime ses petits marécages, ses saulées et sa configuration particulière.

Lieu de rencontre des Lyonnais qui investissaient les prairies pour dîner, danser au rythme d'un violon ou d'une vielle, la Tête d'or proposait déjà des débits de boisson.

DE GRANDS NOMS POUR UN PARC DE RENOM

Au 19e s., l'aspiration à "une grande promenade publique" se fait sentir à Lyon. C'est l'architecte Crepet qui, le premier, songe à aménager un parc sur le site de la Tête d'or, mais sa proposition ne sera pas retenue.

"la campagne de ceux qui n'en auront pas d'autre"

le Préfet-Sénateur Vaisse, 1856

En 1856, le Préfet-Sénateur Vaïsse demande à la Ville de Lyon de créer un espace de promenade. Il conçoit lui même le projet et choisit le site qui devra devenir, selon sa propre expression, "la campagne de ceux qui n'en auront pas d'autre". Il jette alors son dévolu sur la ferme de la Tête d'or.

C'est l'architecte Denis Buhler qui se voit attribuer l'élaboration du projet du parc. Il imagine le parc en deux "scènes" :

> la scène principale avec un lac, un aménagement du paysage et une grande pelouse.

> la scène secondaire avec un petit ruisseau existant, un jardin de fleurs et un embarcadère.

Le parc de la Tête d'or est achevé en mai 1857.

L'ancien pigeonnier - 1921

Rond-point de l'Observatoire (non datée)

Le savez-vous ?

Le trésor de la Tête d'or.

D'après la légende, un trésor aurait été caché au sein de la propriété bien avant la création du jardin public. Parmi les pièces d'or qui composent ce trésor, il est dit que l'une d'entre elles représenterait la tête du Christ. Vers 1855, une voyante fut consultée pour indiquer son emplacement. Cependant, ses renseignements s'avérèrent inexacts et les fouilles restèrent vaines. Néanmoins, cette histoire aura suffi pour donner son nom définitif au domaine : **LA TÊTE D'OR.**

MAIRIE DE LYON

© photos : Archives municipales de Lyon
© photo : Jean-Pierre Sauvage
© photo : Jean-Pierre Sauvage
© photo : DR/Collection

La Tête d'or, un lieu mythique pour les Lyonnais.

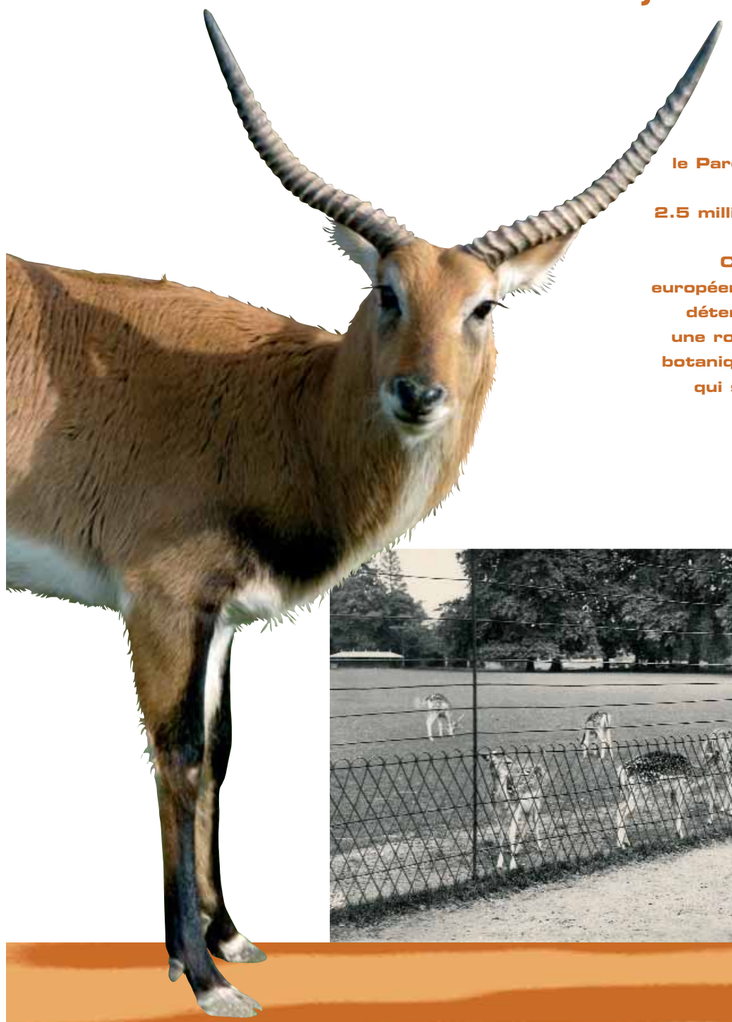

Créé en 1856, le Parc de la Tête d'or reçoit plus de 2.5 millions de visiteurs chaque année. C'est le seul parc européen avec un lieu de détente et de loisirs, une roseraie, un jardin botanique et zoologique qui soit entièrement gratuit.

UN JARDIN QUI FLEURIT…

Fondé en 1796 sur les pentes de la Croix-Rousse, le jardin des plantes fut transféré en 1857 au Parc de la Tête d'or. Il s'enrichit alors de collections de plantes en provenance du monde entier pour devenir le plus riche jardin municipal de France.

Aujourd'hui, il s'étend sur 8 hectares dont 6500 m² de serres.
Une trentaine de personnes entretiennent et développent ce patrimoine riche de plus de 15 000 espèces dont de nombreuses en voie de disparition.

… ET QUI RUGIT !

En 1856, à la naissance du projet du parc, la ville de Lyon veut y installer un zoo.

L'idée n'est pas de créer une ménagerie d'animaux exotiques, mais d'élever des animaux utiles ou propres à l'ornement du parc et parfaitement acclimatés.
Le parc accueille alors poules, faisans, vaches, moutons, lapins, daims, cerfs, chevreuils…

En 1907, on construit un bassin pour oiseaux aquatiques, un terrarium pour les tortues et les crocodiles et un insectarium pour les vers à soie.
Certains animaux sauvages viennent s'ajouter à la collection : le Parc compte désormais des ours et des zèbres.

Depuis, le zoo ne cesse d'évoluer et se diversifie. Il accueille désormais panthères, éléphants, singes et girafes.

LE PARC AUJOURD'HUI

Le Parc s'étend sur 105 hectares et compte 8 800 arbres.

Le Jardin botanique renferme 13 000 espèces, tandis que le Jardin zoologique regroupe 270 mammifères, 200 oiseaux et 80 reptiles.

Le célèbre cerf Philippe

Le parc aux daims

Le savez-vous ?

Allons voir si les roses…

La Roseraie du parc, créée en 1964, a été inaugurée par Grace de Monaco. Elle s'étend sur 5 hectares et compte 400 variétés pour 35 000 rosiers. Ce lieu confère à Lyon la réputation de berceau international de la Rose. Ce lieu très « romantique » attire aussi de nombreux mariés qui viennent immortaliser leur union en posant parmi les fleurs.

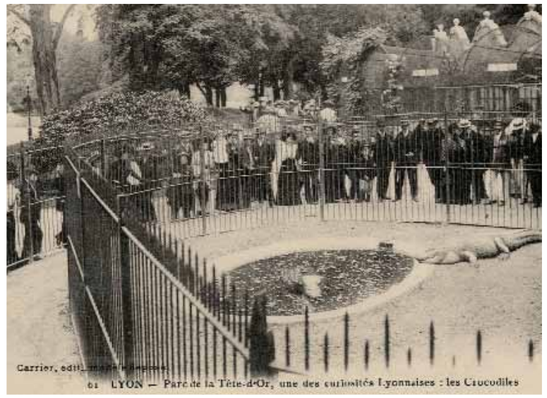

L'enclos des crocodiles

Autrefois, on trouvait des zèbres…
Ils sont de retour dans la Plaine africaine.

MAIRIE DE LYON

© photos : Marie Chomat / Ville de Lyon
Conception graphique : Ville de Lyon
Impression : Ville de Lyon
Imprimé en 03/2009

À la Tête d'or, le Jardin zoologique devient celui des espèces menacées.

Varan du Nil
Varanus niloticus

Certaines espèces de Varan sont particulièrement menacées en Asie

Tortue à éperons
Geochelone sulcata

Aujourd'hui, conserver des animaux sauvages en captivité pour le loisir des visiteurs ne satisfait plus la charte des jardins zoologiques. Celle-ci est désormais basée sur la sauvegarde des espèces.

C'est pourquoi, en partenariat avec des programmes d'élevages européens, le Jardin zoologique se transforme progressivement en Jardin des espèces menacées.

Maki vari
Varecia variegata

Crocodile du Nil
Crocodylus niloticus

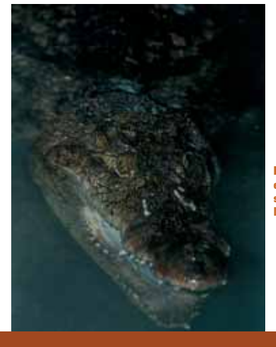

De nombreuses espèces de crocodiliens sont menacées à travers le monde.

UN LIEU DE SENSIBILISATION...

De consommateur à protecteur...
Tel est aujourd'hui la mission du jardin zoologique qui s'implique activement dans la conservation de la biodiversité.
Il souhaite aussi sensibiliser petits et grands à la découverte des espèces menacées et à la protection des écosystèmes (milieux naturels). C'est tout l'intérêt du contact "animaux-visiteurs" qui doit favoriser une meilleure compréhension des conditions de vie nécessaires à l'épanouissement des animaux et à la satisfaction de leurs besoins.

Petit dico :

"biodiversité"

C'est la diversité des écosystèmes (c'est à dire des milieux naturels).
C'est aussi la diversité des animaux et des végétaux au sein d'un écosystème.
C'est enfin la diversité génétique au sein d'une espèces animale ou végétale.
Le maintien de ces diversités est fondamental pour l'évolution future de notre monde.

...QUI PASSE AUSSI PAR L'AMÉLIORATION CONSTANTE DES CONDITIONS DE VIE DES ANIMAUX

Protéger les espèces menacées, c'est aussi offrir aux animaux des conditions de vie adaptées.

Aussi, la philosophie du Parc consiste à réduire peu à peu les espaces clos enfermant les animaux et à multiplier les espazces de semi-liberté ; ceci pour permettre aux visiteurs d'apprécier l'animal au plus proche de son comportement d'origine et de son environnement naturel.

Tamarin pinché
Saguinus oedipus

En 2002, l'enclos des ours a été remanié pour offrir un milieu plus naturel et plus structuré à deux ours à lunettes (*Tremarctos ornatus*) nés au zoo de Bâle.

Le savez-vous ?

La primaterie

Une grande partie des animaux a été confiée au Jardin zoologique par des programmes d'élevage européens (EEP). En 2003, l'ancienne primaterie a été repensée pour accueillir 8 espèces menacées. Les travaux de réaménagement ont permis l'amélioration des conditions de vie :
un sol naturel, de nombreux perchoirs et cordages, de la végétation.

En outre, la collection de primates s'est enrichie de plusieurs espèces, dont les tamarins pinchés (*Saguinus oedipus*) menacés d'extinction dans la forêt colombienne et bénéficiant d'un programme d'élevage en captivité.

MAIRIE DE LYON

Crédits photos : Frédéric Maillet / Ville de Lyon
Conception : Ville de Lyon
Impression : ACTIS Imprimerie

La Plaine africaine marque le changement.

Le savez-vous ?

La fin du chantier ne signe pas tout à fait l'ouverture de la plaine africaine au public : il faudra, en effet, que les plantes prennent racine et que les animaux s'y installent.

Comment ces animaux pourront-ils s'installer dans la Plaine africaine ?

1) Dans un premier temps, chaque animal formera un troupeau avec plusieurs de ses congénères.
2) Ensuite, chaque troupeau prendra possession de la plaine qui deviendra son territoire.
3) Enfin, les troupeaux des différentes espèces apprendront à cohabiter ensemble, comme dans le milieu naturel.

Pendant 6 mois environ, ce processus nécessitera une attention particulière de toute l'équipe animalière du Jardin zoologique, afin que chaque animal puisse s'épanouir au mieux dans les 2,5 hectares de la plaine.

Le projet d'aménagement de la Plaine africaine permettra de sensibiliser le public aux espèces animales évoluant dans un environnement proche de leur milieu naturel.

En effet, plusieurs espèces d'origine africaine SE CÔTOIERONT LIBREMENT sur 2,5 hectares, à la vue des visiteurs.

Agence Jacqueline Osty, paysagiste

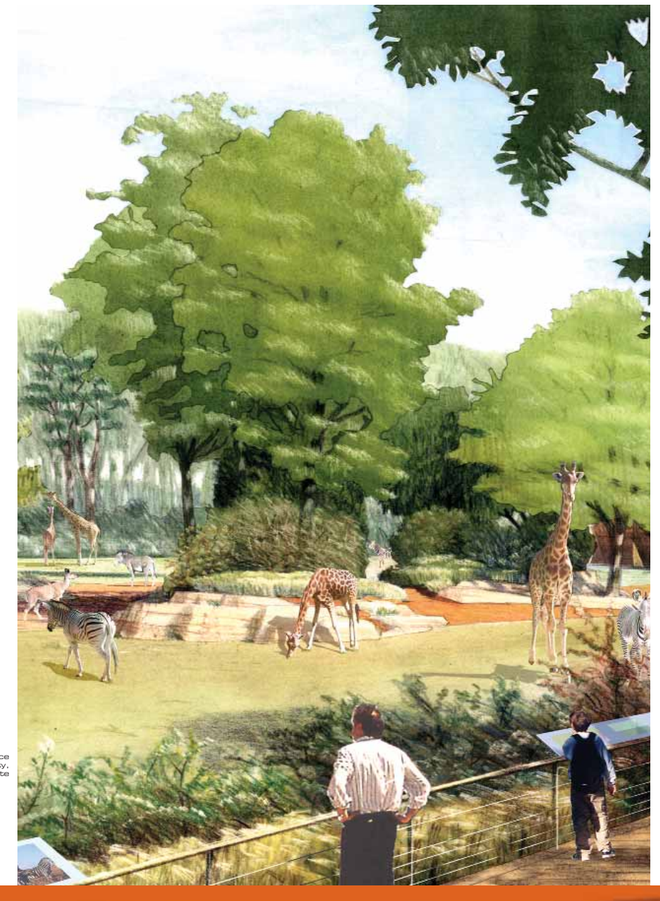

Pour mieux "plonger" au cœur de la plaine, plusieurs points d'observation seront proposés.

L'observatoire principal, coté Est, offrira une vue de 180 degrés.

D'autres observatoires plus intimes seront accessibles : la promenade au bord de l'eau près des crocodiles, la vue sur l'île et la giraferie au Sud...

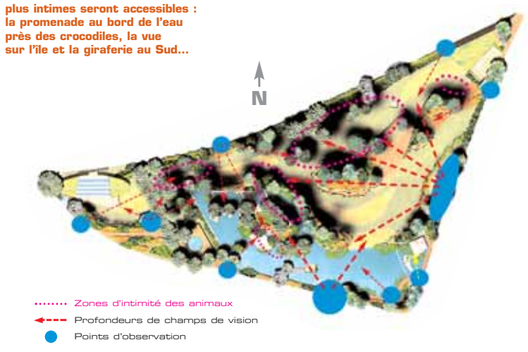

UN SAFARI DANS LA VILLE !

Dans la Plaine africaine, cohabiteront des girafes, des zèbres, des antilopes, des autruches, des pintades vulturines, des lémuriens, des pélicans, des flamants, tous élevés dans d'autres jardins zoologiques européens et confiés au zoo de Lyon pour ce projet.

Les animaux évolueront dans **trois types d'environnements :** la savane africaine, la zone humide et la forêt tropicale.

Cet aménagement est une des étapes de la requalification du zoo.

MAIRIE DE LYON

© photos : Mairie d'Lyon / Ville de Lyon
© illustrations : Agence Osty
© photo de la maquette : Thierry Ferre
Photographe : JEC/Lyon Pics

Fin 2006 dans la plaine africaine, vous verrez...

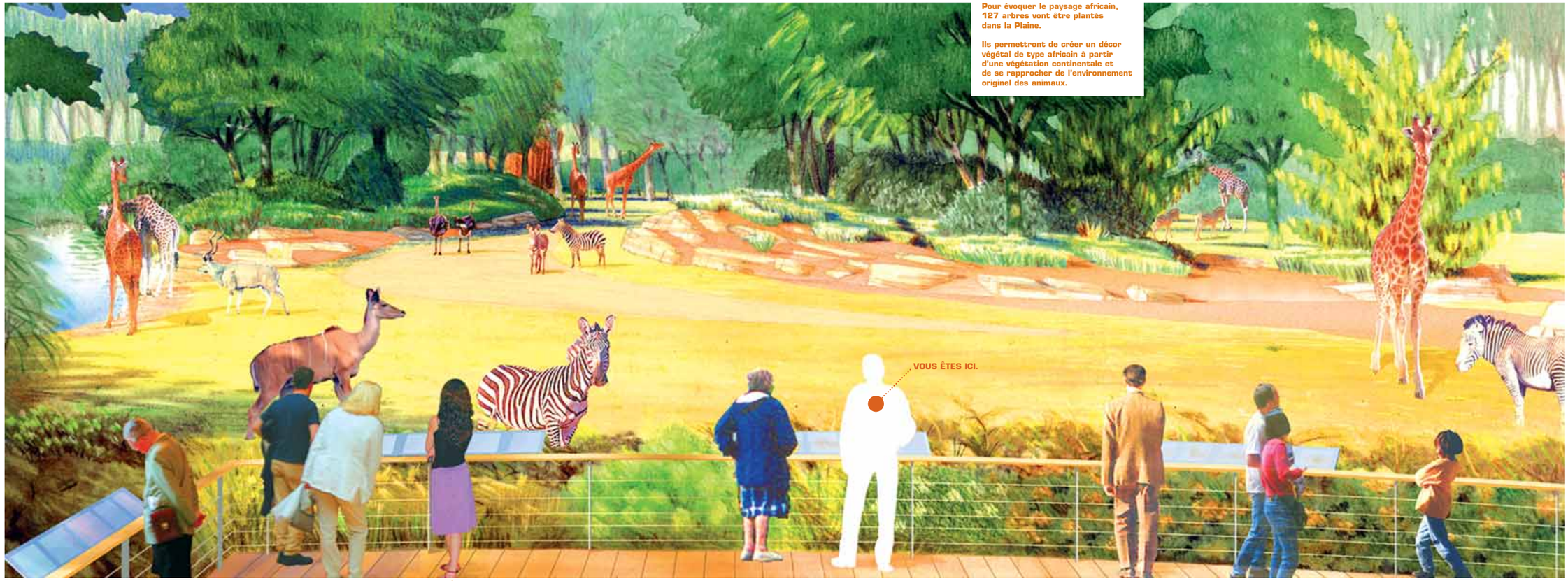

Pour évoquer le paysage africain, 127 arbres vont être plantés dans la Plaine.

Ils permettront de créer un décor végétal de type africain à partir d'une végétation continentale et de se rapprocher de l'environnement originel des animaux.

Maîtrise d'oeuvre : Agence Jacqueline Osty - Paysagiste / Groupe d'architecture Ellipse
Architecte ICC / BET Paysage / BET bâtiment / ICAB, 2 B Ingénierie
BET (Bureau d'Etude Technique)

MAIRIE DE LYON

Fin 2006 dans la Plaine africaine, vous verrez... la savane !

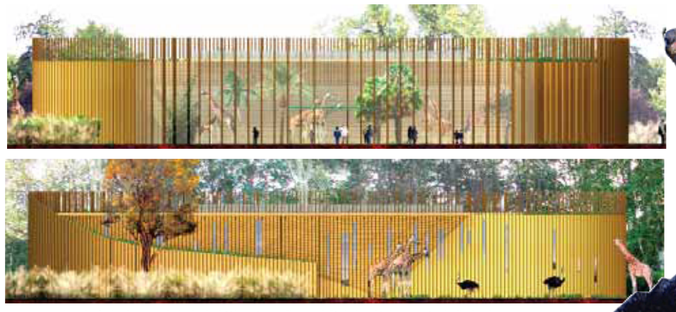

La giraferie. La morphologie du bâtiment en ellipse privilégie les déplacements de l'animal en évitant tout recoin pour ne pas le blesser.

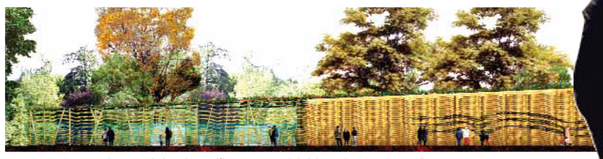

Une enveloppe en bois zébré unifie et entoure l'abri des zèbres et des antilopes.

Les bâtiments de la Plaine africaine :

Les concepteurs ont pensé les installations de manière à créer un rapport privilégié avec les animaux tout en préservant des espaces d'intimité nécessaires à leur tranquillité.

Les zèbres pourront s'abriter dans un bâtiment de 300 m² recouvert d'une toiture végétalisée pour s'intégrer harmonieusement au paysage.

Selon l'angle et la position du visiteur, celui-ci pourra apercevoir les animaux à l'intérieur de leur abri.

Pour préserver les ressources forestières, le bois de construction des bâtiments proviendra de forêts européennes respectant les critères de développement durable.

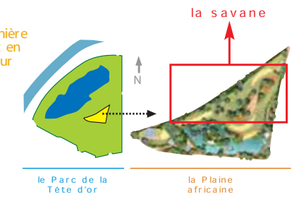

ENVIE DE SAFARI ?

Vous découvrirez ici un petit aperçu de la savane, avec des girafes, adaptées à la cueillette des feuilles d'acacias qu'aucun autre habitant de ce milieu ne peut atteindre, des antilopes, des autruches et des zèbres.

La Savane occupera la zone centrale de la plaine. Il s'agit d'un espace ouvert, évoquant les étendues et l'horizontalité des paysages de la savane africaine.

UNE COMPOSITION RICHE...

Pour respecter les zones d'intimité des animaux, des arbustes seront intégrés au paysage. Une composition de sables colorés et de strates de rochers aux couleurs de l'Afrique complètera le panorama.

Plus à l'Ouest, la savane sera progressivement arborée, ponctuée de bosquets de hautes tiges et d'arbustes situés le long de l'allée Nord et du bassin.

...ADAPTÉE AUX ANIMAUX.

Pour satisfaire aux besoins des animaux qui la constituent - girafes, antilopes, autruches et zèbres - l'aménagement de la Savane tiendra compte de leur comportement naturel.
Par exemple, l'alimentation des girafes sera possible grâce à des paniers suspendus aux arbres de la Savane arborée.
Ainsi, les girafes n'auront pas à modifier leurs habitudes et bénéficieront d'un maximum de confort.

Le savez-vous ?

Les zèbres de Grevy (*Equus grevyi*) appartiennent à la plus grande espèce de zèbres mais aussi l'une des plus menacées. Autrefois présentes en Somalie, au Soudan, en Erythrée, au Kenya et en Ethiopie, il ne subsiste aujourd'hui que quelques populations dans des réserves au Kenya et en Ethiopie.

Petit dico :

"écosystème"

Syn. Milieu naturel.
Milieu constitué d'éléments physiques et chimiques (géologiques, hydrylogiques) et d'une communauté d'organismes vivants (virus, micro-organismes, champignons, plantes, animaux).

"savane"

Prairie tropicale de hautes herbes qui abrite quelques arbres et arbustes. Il y fait chaud toute l'année. Lors de la période sèche, les arbres perdent leurs feuilles mais la période de pluie transforme le paysage jaune paille de la savane en luxuriante prairie verte.

Zèbre de steppe

© Photo : Marc Gilbert / Ville de Lyon
Conception : Ville de Lyon - Direction des Espaces Verts et du Paysage - Service Communication

MAIRIE DE LYON

Fin 2006 dans la Plaine africaine, vous verrez… **la forêt tropicale !**

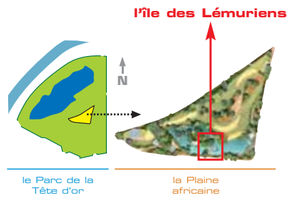

La forêt tropicale sera représentée dans la Plaine africaine par l'île des Lémuriens. Ces petits primates de la côte Est de Madagascar menacés par la destruction de leur habitat.

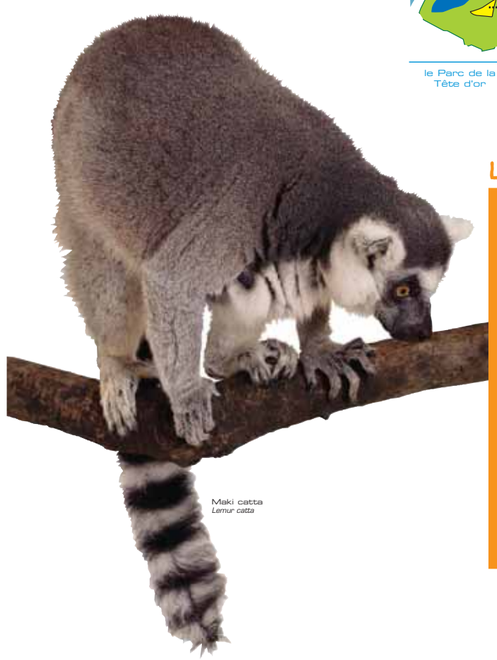

Maki catta
Lemur catta

Le savez-vous ?

Forêt primaire et secondaire : quelle différence ?

La forêt primaire est très ancienne. Elle est constituée d'arbres culminant à 40 mètres de haut, où évoluent les lémuriens. Classiquement, le terme de forêt primaire désigne toute forêt où l'action de l'homme a été effacée.
On estime qu'une forêt non altérée par l'activité humaine depuis 2 ou 3 siècles peut être considérée comme forêt primaire.
Lorsque la forêt primaire disparaît, les espèces qui la peuplent ne trouvent plus de refuges et s'éteignent progressivement.

Parallèlement à la destruction progressive de la forêt primaire, la forêt secondaire se forme et désigne les nouveaux arbres qui remplacent les anciens.
Or, cette forêt n'offre pas les mêmes caractéristiques que la forêt primaire : elle est toute jeune, ses arbres atteignent tout juste 20 mètres de haut et les lémuriens ne peuvent pas y vivre.
À la différence des forêts primaires, les forêts secondaires sont souvent difficiles d'accès du fait de la présence de nombreuses lianes et de la densité d'arbres de taille moyenne.

Maki vari
Varecia varegiata

UNE ÎLE BIEN PENSÉE !

Pour accueillir les primates, la végétation actuelle de l'île sera conservée en partie haute et dégagée en certains endroits afin de permettre l'observation des lémuriens.

Pour le confort des animaux, un abri sera aménagé sur le plateau de l'île et camouflé par la végétation, tandis que les trois petites îles au Sud seront reliées entre elles pour permettre la circulation des animaux.

OURS, SINGES : QUI SONT-ILS ?

Les makis vari (*Varecia varegiata*) seront accompagnés des makis catta (*Lemur catta*) autre espèce de lémuriens malgaches.

Il existe trois sous-espèces de makis vari : la première est blanche, rayée de noir, la seconde entièrement rousse et la troisième… noire, rayée de blanc !

Actuellement, les lémuriens représentent des formes primitives de primates (les prosimiens) disparues il y a plus de 20 millions d'années en Europe et en Afrique qui ont survécu sur l'île de Madagascar.

La disparition progressive de la forêt primaire, du fait de la fabrication de charbon de bois servant à la cuisson des aliments locaux et à la pratique de la culture sur brûlis, entraîne la disparition de leur habitat.

Menacés d'extinction, ils seront accueillis dans le cadre d'un programme d'élevage européen.

Le maki vari est arboricole.

Il se nourrit de fruits, de graines et de nectars.

Les vocalisations des makis vari sont très puissantes lorsqu'il s'agit de cris d'alerte. Ils sont souvent doublés de "rugissements" qui entraînent la réponse des groupes voisins.

MAIRIE DE LYON

Fin 2006 dans la Plaine africaine, vous verrez… **la zone humide !**

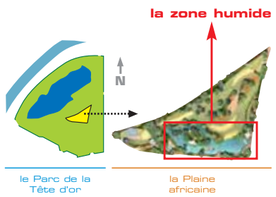

Un marécage africain peuplé de flamants roses (*Phoenicopterus roseus*), de pélicans à dos rose (*Pelecanus rufecens*) et de crocodiles du Nil (Crocodylus niloticus) sensibilisera le visiteur à la protection des zones humides.

UN BASSIN FERTILE

Pour favoriser la reproduction des flamants roses, des grues et des anatidés, une "vasière" sera reproduite en zone humide.

L'observation des animaux sera possible le long de l'allée grâce à l'aménagement des bords du bassin en promenade et au ponton menant au bâtiment des crocodiles.

Canard à bec jaune
Anas undulata

Oie d'Egypte
Alopochen aegyptiacus

Les flamants roses et les crocodiles vont partager la zone humide de la Plaine africaine.

Cependant, pour permettre à ces animaux de vivre ensemble en apparence, les crocodiles seront artificiellement tenus à l'écart des flamants roses pour éviter de les transformer en hors d'œuvre.

Un milieu riche mais fragile

Les milieux aquatiques abritent une grande biodiversité mais sont très sensibles aux agressions extérieures. L'assèchement lié aux problèmes climatiques ou à l'expansion humaine, les pollutions aquatiques d'origines diverses (métaux lourds, hydrocarbures,…) sont autant de menaces pour ce type d'environnement.

Pélicans à dos rosé
Pelecanus rufescens

Le crocodile du Nil hante les lacs, rivières et marécages de l'Afrique subsaharienne et de Madagascar. Il s'alimente surtout d'insectes lorsqu'il est jeune et de poissons à l'âge adulte : les mâles exceptionnellement grands peuvent capturer de gros mammifères.

Le savez-vous ?

Il existe plusieurs sous espèces de flamants roses : **elles ont des intensités de couleur différentes allant du rose pâle au rouge. Les flamants se nourrissent de petits crustacés : ils plongent la tête sous l'eau et ratissent le fond des zones aquatiques grâce à leur bec. Très grégaires, les flamants roses nichent en colonie allant jusqu'à 200 000 couples monogames.**

Petit dico

"zone humide"

Une zone humide est une région où l'eau est le principal facteur qui contrôle le milieu naturel et la vie animale et végétale associée. Les zones humides sont des étendues de marais, de tourbières ou d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires. L'eau y est stagnante, courante, douce, saumâtre ou salée.

"anatidé"

Oiseau palmipède au corps massif et au bec aplati lui permettant de filtrer la vase, comme le canard, le cygne…

© photo : Marc Chaux / Espace Mêlé - Ville de Lyon
Conception : ATELIER KARIN - 2007

MAIRIE DE LYON

La Plaine africaine
Les bâtiments

Zèbrerie

Dans un triangle de bois zébré, de vitrages sérigraphiés et de végétaux ; les zèbres et les antilopes conservent leur intimité.
D'une forme unitaire simple, cet abri est recouvert d'une toiture végétalisée. Ce bâtiment, composé comme un double triangle, affirme son alignement sur les deux façades visiteurs tout en se laissant envahir par le paysage.

Le bois sera le matériau principal du projet. Il sera présent dans les bâtiments et au sol en extérieur.
Dans le respect du développement durable, il proviendra de filières certifiées "éco-construction" garantissant le contrôle des conditions d'exploitation des forêts.

Giraferie

Conçue sur le principe d'un enclos, une ellipse en bois s'enroule comme une feuille pour abriter les girafes.

Le bâtiment a été conçu autour de trois idées directrices :
le confort des animaux,
un rapport privilégié entre le visiteur et l'animal et la fluidité des déplacements.

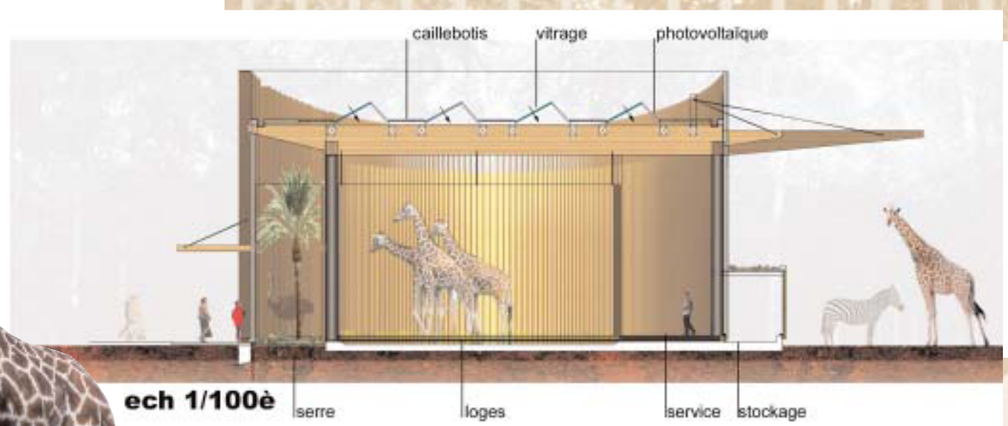

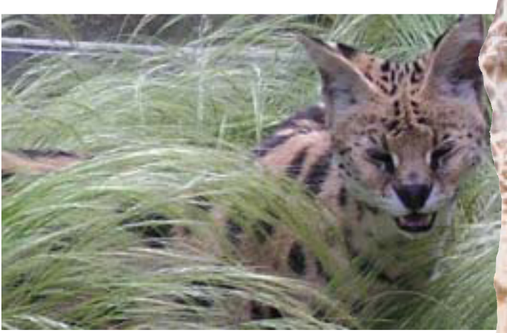

Serval, Felis serval

Girafe, Giraffa camelopardalis

Autruche, Struthio camelus

Une réalisation de qualité environnementale

La plaine africaine respecte l'environnement : sa conception s'est inspirée des principes de Haute Qualité Environnementale, et elle témoigne d'une Intégration parfaite au site du Parc de la Tête d'Or.
Les bâtiments antérieurs sont déconstruits et l'aménagementde la plaine ne s'appuie que sur des matériaux provenant de ressources gérées durablement, notamment le bois, exclusivement d'origine européenne.

VILLE DE LYON

La Plaine africaine
Les plans

La multiplicité des points d'observation permet au visiteur de profiter pleinement du site et de voir évoluer les animaux dans leur milieu.

Savane arborée ou ouverte, ambiance tropicale autour de l'île ; dans ce nouveau paysage on peut observer les animaux sans les déranger.

Les personnes à mobilité réduite peuvent voir évoluer les animaux sans contrainte.

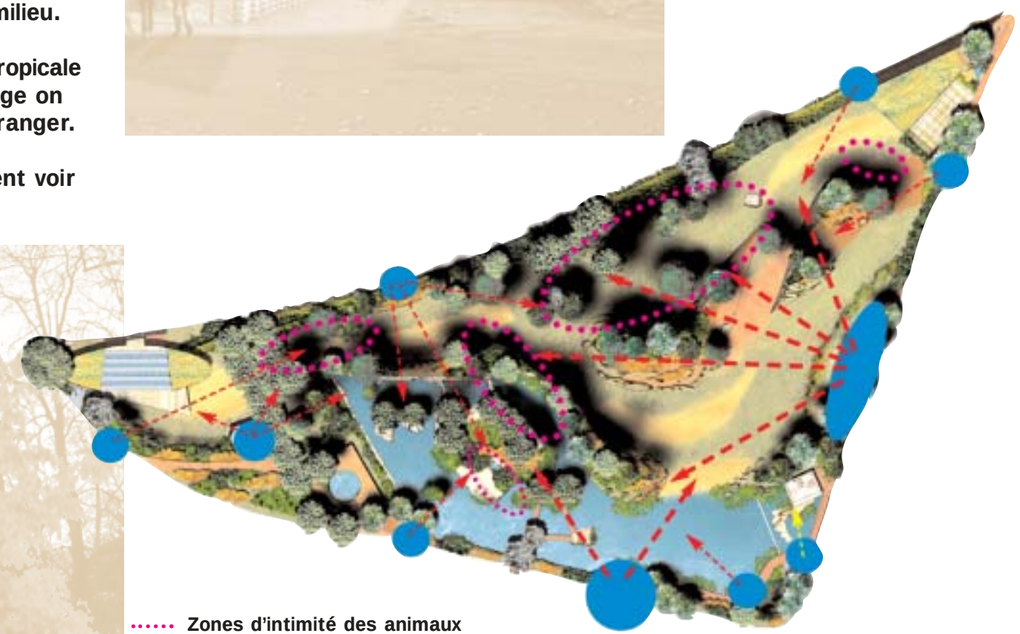

- Zones d'intimité des animaux
- Profondeurs de champs de vision
- Points d'observations

De vocation pédagogique et scientifique, la Plaine africaine sensibilise le visiteur au respect de la biodiversité.

© Photos
DK Multimédia
A. Plouzeau
Ville de Lyon

© Maquettes plans
Osty - Ellipse

VILLE DE LYON

Ici, la Mairie de Lyon crée la Plaine africaine

Maîtrise d'ouvrage

Ville de Lyon

Conduite d'opération

Direction des Etudes et Techniques Urbaines - Ville de Lyon
Direction des Espaces verts (Jardin Zoologique) - Ville de Lyon

Maîtrise d'oeuvre

Agence Jacqueline Osty - Paysagiste
Groupe d'architecture Ellipse - Architecte
ICC, BET Paysage, BET bâtiment, ICAB,
2 B Ingénierie- BET (Bureau d'Etude Technique)

Perspectives

Peter O'Brien (paysage), Artefacto (bâtiment)

Calendrier

Concours : décembre 2002
Etudes : 2003-2004
Réalisation : 2005-2006

Surface

2,5 Ha

Coût prévisionnel des travaux

5,368 M Euros TTC

VILLE DE LYON